

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020

Salle de la Rotonde

A 18h30

Président : Laurent ROUX

Secrétaire : Stéphanie BLANC

COMPTE RENDU

Absent : ROUX Sébastien

ORDRE DU JOUR

- 1 - Vote des taxes
- 2 - Redevance du prix de l'eau
- 3 - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019
- 4 - Frais de déplacements
- 5 - Adhésions
- 6 - Fonds de solidarité pour le logement
- 7 - Fêtes et cérémonies
- 8 - Permis d'aménager de la zone artisanale
- 9 - Désignation de délégués pour les Communes Pastorales
- 10 - Désignation des membres de la CLECT
- 11 - Vote du budget Primitif 2020 du service de l'eau
- 12 - Vote du Budget Primitif 2020 de la commune
- 13 - Divers

Vote des taxes

Aucun changement de taux n'est effectué pour cette année

10 votes pour

Redevance du prix de l'eau

Aucun changement de la redevance du prix de l'eau pour cette année

Il est demandé d'établir un règlement de l'eau

10 votes pour

RPQS

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de présenter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable annuellement. Le Conseil Municipal après avoir entendu la présentation du document par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le RPQS pour l'année 2019. Le document est consultable en Mairie.

Frais de déplacement

Devant le délai trop court pour étudier les conventions possibles pour les frais de déplacement des élus le vote est reporté à un prochain conseil municipal

Adhésions

Il est décidé d'adhérer pour toute la durée du mandat auprès de diverses associations et organismes

10 votes pour

Fonds de Solidarité pour le Logement

La décision de contribuer au budget du Fonds de Solidarité pour le Logement pour 2020 et pour toute la durée du mandat a été adoptée à l'unanimité.

Fêtes et cérémonies

Monsieur le Maire est autorisé à régler toutes les factures à venir relatives aux réceptions et fêtes et cérémonies pour la durée de son mandat ;

10 votes pour

Permis d'aménager de la zone artisanale

Monsieur le maire rappelle aux conseillers municipaux et aux citoyens que la CCAPV met à disposition du public par voie électronique le dossier portant sur la création de la Zone d'activité Économique de Villars Colmars du 27 juillet au 27 août 2020.

Désignation Des délégués pour les communes pastorale

Monsieur le Maire précise que les objectifs de cette association répondent aux besoins de la commune en matière de pastoralisme et d'entretien du territoire communal. Et que par conséquent, dans ce cadre, il convient de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant afin de représenter la commune au sein de cette Association.

Sont désignés titulaire Sebastien Roux, Suppléant Sophie Vial

10 votes pour

Désignation des membres de la CLET

Lors du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, les élus communautaires de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon ont adopté la délibération ayant pour objet les modalités de formation de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT).

Dans cette délibération il est précisé que la CLECT est composée d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commune. Il convient donc, de procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant afin de représenter la commune au sein de la Commission Locale des Charges Transférées.

Sont désignés :

Titulaire : Anaïs Rohr

Suppléant : Florian Ughi

10 votes pour

Vote du budget primitif 2020 du service de l'eau

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 200 465 €

Le montant total des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 253 184 €

Il est envisagé d'investir dans un système électronique pour le suivi du débit de l'eau dans les trois bassins de la commune. Les capteurs permettraient d'alerter immédiatement l'agent responsable de l'eau et de constater des débits anormaux. Cela permettrait de détecter les fuites au plus tôt.

10 votes pour

Vote du budget primitif 2020 de la commune

Devant le court délai pour réaliser le budget et sachant qu'il reste quatre mois pour l'année 2020 aucun grand changement ont été opérés sur le budget 2020.

Priorité est donnée pour sécuriser et mettre aux normes et changer des jeux du parc pour enfants ;

Concernant la dépollution de l'ancienne décharge il est envisagé de demander une participation aux communes qui avaient utilisées la décharge

Devant la très grande hausse de chats errants sur la commune et de la prolifération très rapide de ceux-ci il a été pris contact avec l'association FELIZ HORVEN qui se propose de capturer les chats pour les stériliser puis de les relâcher, à charge pour la commune de financer la moitié du coût de la stérilisation. Une participation sera également donnée pour le placement des chatons, afin de participer aux frais de nourriture et vétérinaire.

Le budget est voté à l'unanimité :

- le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 1 164 908 €

- le montant total des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 760 200 €

Désignation délégué A.G.E.D.I

A la suite des dernières élections, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.G.E.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

Mme BLANC Stéphanie est déléguée de la Collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

Navettes intervalées

Par délibération en date du 17 décembre 2018, la CCAPV a rendu la compétence « Transport des voyageurs » aux communes concernées. Cette compétence comprend entre autres les navettes intervalées mises à disposition gratuitement aux usagers. Il est décidé de reconduire les navettes intervalées pour la période estivale.

Désignation d'un candidat pour la commission intercommunale des Impôts Directs

Selon l'article 1650-A du code général des impôts , dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis à la fiscalité professionnelle unique, une commission intercommunale des impôts directs doit être mise en place dans les deux mois suivant le renouvellement des conseillers municipaux.

Dans ce cadre, il convient de procéder à la désignation d'un candidat de la commune :
Laurent Roux est désigné comme candidat

Divers :

- Il est décidé de créer des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

- L'association Amountagna souhaite installer à ses frais une table de pic-nic sur un terrain communal

7 votes pour

1 abstention

2 votes contre

- Le SDE Demande quels sont les travaux d'enfouissement prévu pour l'année 2021, il est demandé d'étudier le projet afin de répondre avant le 31 août 2020

- Réseau téléphonie mobile

Madame la première adjointe informe le conseil municipal de son entretien avec la Chargée de déploiement de la société Free mobile qui est mandatée par la préfecture dans le cadre de la couverture ciblée en téléphonie pour bénéficier d'une amélioration de la couverture des 4 opérateurs.

Suite à la demande de l'ancien conseil municipal, un projet est à l'étude pour installer une antenne à fin de couvrir le hameau de chasse.

Lors de l'entretien il a été demandé de placer l'antenne de manière à ne pas couvrir seulement le hameau de chasse mais également une partie du centre où le réseau est inégal en fonction des secteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.